

FABRE de MAZAN (de) en Provence. Armes : *de gueules à une tête de bœuf d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE FABRE DE MAZAN appartient à la noblesse de Provence. Artefeuil en a donné au xviii^e siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence.*

La famille de Fabre de Mazan a eu pour berceau la petite ville de Riez, en Haute-Provence, dans les environs de laquelle elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Pontfrac. Honoré

Fabre, auquel le travail d'Artefeuil fait remonter la filiation, fut autorisé le 23 mai 1470, par lettres du roi René, à posséder un seizième de la seigneurie de cette ville et autres fiefs nobles avec toute justice comme les autres nobles de la province. Ces lettres de 1470 doivent être considérées comme un véritable anoblissement. Honoré Fabre avait épousé Marie Puget par contrat passé le 18 mai 1451 devant notaire à Saint-Maximin. Leur fils, Etienne Fabre, Cosgr de Riez, épousa, par contrat passé le 9 mars 1487 devant notaire à Riez, Honorade d'Astouaud, fille de Jean, Cosgr de Riez et de Mazan, et héritière d'un sixième de la seigneurie de la ville de Riez. Il en eut deux fils, tous deux appelés Antoine, qui, par acte du 21 mai 1530, partagèrent la succession de leur oncle maternel, François d'Astouaud. Le plus jeune de ces deux frères épousa Louise de Guiramand; il fut l'auteur de la branche des seigneurs de Vinay qui comptait encore des représentants au XVIII^e siècle. L'aîné épousa, le 12 septembre 1537, Louise de Ferrier, fit son testament le 15 juin 1580 et fut l'auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il eut lui-même deux fils : 1^o Joseph, dont la descendance s'éteignit en la personne de Marc-Antoine de Fabre, marié en 1658 à Marguerite de Pontevès-Bargème; 2^o Pierre, Sgr de Mazan, qui épousa Françoise d'Albert de Régusse par contrat passé le 8 octobre 1606 devant notaire à Draguignan et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Jean de Fabre, Sgr de Pontfrac, marié en 1635 à Gabrielle de Sabran, fut maintenu dans sa noblesse le 29 février 1668, avec ses enfants et les autres membres de sa famille, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il fut père d'Elzéar de Fabre, Sgr de Pontfrac, marié en 1663 à sa cousine Claire de Fabre de Vinay, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 20 mars 1708, sur le vu de l'arrêt de 1668, par jugement de Cardin le Bret, premier président au Parlement de Provence, grand-père de Louis de Fabre, Sgr de Pontfrac et de Mazan, chevalier de Saint-Louis, marié en 1713 à Charlotte de Bombelles, bisaïeul de Charles-César de Fabre, Sgr des mêmes domaines, marié en 1746 à Anne-Félicité de Coriolis, trisaïeul de Maxime-Louis de Fabre de Mazan, né en 1762, marié en 1785 à Marie-Géronyme de Chaylan de Morès, et quadrisaïeul de César de Fabre de Mazan, né en 1786, marié en 1813 à Victoire d'Eymar-Montméyan, décédé en 1868, de deux des fils duquel descendent les divers représentants actuels.

La famille de Fabre de Mazan a donné cinq chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : Hugues de Fabre de Mazan en 1572, Maximilien de Fabre de Mazan en 1585, Charles de Fabre de Mazan

de Pontfrac en 1664, Marc-Antoine de Fabre de Pontfrac en 1676 et Auguste de Fabre de Mazan en 1788.

Marc-Antoine de Fabre de Pontfrac, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, lieutenant de la compagnie des gardes de l'étendard des galères, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille).

M. de Fabre de Mazan, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Forcalquier.

Auguste de Fabre de Mazan était à la même date chanoine comte du chapitre noble de Saint-Victor de Marseille dans lequel on n'était admis qu'après avoir justifié six degrés de noblesse paternelle.

Le chef de la famille de Fabre de Mazan est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : d'Astouaud, de Pontevès, d'Albert de Régusse, de Sabran, de Bombelles, de Coriolis, de Gasqui 1640, de Chaylan de Morières 1785, de Courtois 1898, de Brossard, de Barras, etc.

FABRE, ou FABRE de la RIPELLE.

Famille de haute bourgeoisie qui depuis quelques années, joint à son nom celui de son domaine de la Ripelle, situé dans les environs de Toulon, en Provence.

M. Joseph FABRE DE LA RIPELLE est décédé à Toulon en 1898 à l'âge de 88 ans. Il avait épousé Marie-Mathilde Icard. Leur fils, Louis-Victor Fabre, ou Fabre de la Ripelle, plus tard colonel, était capitaine d'état-major quand il épousa en 1887 M^{lle} de Belmont.

Principales alliances : Vachon de Belmont-Briançon, d'Halluyn 1916, d'Albis de Gissac vers 1890, d'Allard 1919.

FABRE de MONTVAILLANT et de la VALETTE, en Languedoc. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un dextrochère d'or sortant d'une nuée d'argent et tenant une épée du même dont la pointe supporte une couronne fleurdelisée d'or, accompagné au côté dextre d'un lion contourné d'or, couronné de même, lampassé et armé de gueules, supportant d'une de ses pattes une fleur de lys d'or, et en pointe d'un casque aussi d'or posé de profil et ombragé de plumes d'argent, qui est de Fabre ; aux 2 et 3 d'or à deux palmes de sinople en sautoir, à la fasce de gueules brochant sur le tout, qui est de Saunier.*

La famille FABRE DE MONTVAILLANT ET DE LA VALETTE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1847, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans le *Bulletin de la Société héraldique de France* de février 1886, etc.